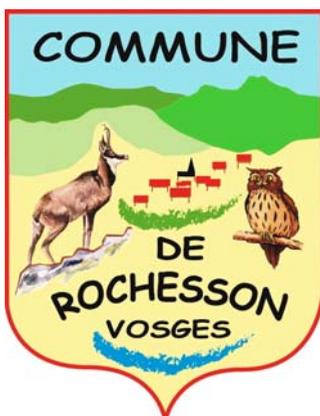


LE FEUILLET

Mensuel d'information gratuit

N° 207

Février 2021



Édité par la mairie de Rochesson – Vosges

Téléphone : 03 29 61 78 18

Internet : rochesson.free.fr

Email : mairie-de-rochesson@wanadoo.fr

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

A Saulxures-sur-Moselotte, 87 rue du Collège 03 29 24 96 46

Sur rendez-vous : mardi, mercredi, jeudi et vendredi

A La Bresse, 7a rue de la Clairie 03 72 58 00 09

Sur rendez-vous le vendredi

Dans un local équipé d'ordinateurs reliés à Internet et d'imprimantes, une animatrice vous aidera pour toutes vos démarches auprès des administrations : ANTS, Pôle emploi, CAF, MSA, CARSAT, Mission Locale, CPAM, etc.

Nouveau : à la Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses Vallées.

En effet, un pôle à l'appui administratif a vu le jour.

La mission locale propose un service **public gratuit** pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans via un accompagnement global et personnalisé au service de l'accès à la vie active !

Ce pôle délivre également une offre de proximité et de qualité à **l'attention de tous les publics.**

En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des animateurs dans leurs démarches de la vie quotidienne (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, ...) De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, ce pôle administratif articule présence humaine et outils numériques.

Cet espace est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 au 26, rue Charlet 88200 à Remiremont.

Contacts : Tél : 03.29.62.84.91 ou par internet sur www.mlprv.fr

Opération « Pièces jaunes »

Cette année, l'opération « pièces jaunes » de la fondation des Hôpitaux ne peut recevoir de pièces. Aussi, faites un don de 5 € en envoyant DON par sms au 92 111.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CÉRAMIQUE ATELIER CREATERRE

Philippe MOUGIN a la plaisir de vous accueillir dans son atelier de poterie à son domicile 34 chemin du Faubourg.

Sculptures originales en grès et raku, pièces décoratives et utilitaires. Réalisation de pièces sur commande.

Sur rendez-vous au 06.85.60.21.52

INTERNET À GRANDE VITESSE PARTOUT ET POUR TOUS

Pour information, la **Cohésion Numérique des Territoires** a mis en place un dispositif d'aide de l'État allant jusqu'à 150 euros pour les habitants de la commune pour répondre à leurs besoins de connexion internet.

Cela concerne plus les personnes qui ont vraiment un gros problème de réception d'accès à internet à la maison.

Jusqu'au 31 décembre 2021, les particuliers et entreprises éligibles au dispositif peuvent ainsi obtenir un soutien financier de l'État. L'aide peut aller jusqu'à 150 euros et porte sur le coût d'équipement, d'installation ou de mise en service de la solution sans fil retenue, proposée par des opérateurs locaux et nationaux et labellisée « Cohésion numérique des territoires ».

Il suffit de se rendre sur le site

[www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-](http://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidedefinanciere)

[aidedefinanciere](http://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidedefinanciere), de choisir un opérateur puis une solution d'accès Internet sans fil la plus adaptée à sa situation.

*** Pour rappel, les études et les travaux de déploiement de la Fibre Optique démarreront dans l'année scolaire 2021-2022 ***
(Information GRANDEST-LOSANGE)

AIDE POUR LA RÉPARATION DE VELOS

Le dispositif Coup de pouce vélo est prolongé jusqu'au 31 mars 2021.

Vous cliquez sur « Je suis un particulier » puis « Je souhaite faire réparer mon vélo » sur la page d'accueil du site coupdepoucevelo.fr

Vous contactez le réparateur choisi sur la carte interactive des professionnels agréés (réparateurs ou ateliers d'auto-réparation) par mail ou par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous, en indiquant vos nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone.

Un code SMS vous sera envoyé pour valider l'opération.

Vous pouvez ensuite vous rendre chez le réparateur avec votre téléphone portable ainsi qu'un justificatif d'identité.

Une prime pouvant aller jusqu'à 50 € par vélo sera directement appliquée sur votre facture pour toutes les prestations qui concernent la remise en état de votre vélo (changement de pneus, remise en état des freins, changement du câble de dérailleur...).

Les pièces et la main d'œuvre sont prises en charge, mais pas les accessoires de sécurité (antivol, gilet réfléchissant, casque, lampes amovibles...). Vous ne payez que le reste à charge.

À noter : Le ministère de la Transition écologique lance également le programme « Objectif employeurs pro-vélo » pour soutenir sur le long terme la pratique du vélo. Ce programme veut soutenir les employeurs publics et privés engagés pour le développement du vélo avec la création du label « Employeur pro-vélo ».

BIBLIOTHÈQUE

Samedi 6 et 20 février 2021 de 10h15 à 11h30

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

Michel Louis Marie GERMAIN, né à Rochesson le 3 octobre 1930, décédé à Gérardmer le 31 décembre 2020.

MARIAGE :

Valéry Pierre Ange GERARD et Mariette Nicole Suzanne BEURAIN, tous deux domiciliés 45 rue des Truches à Rochesson, se sont mariés à Rochesson le 30 janvier 2021

VIE ASSOCIATIVE

L'Amicale scolaire organise une commande de fromage. L'imprimé est joint au feuillet, à déposer pour le 8 mars 2021 en mairie.